



## COMPTE-RENDU DU CHSCT DU 14 JUIN 2022

Que dire de ce CHSCT si ce n'est que ce fut un fiasco de plus !

Que penser d'une présidente ABSOLUMENT pas à la hauteur des enjeux et qui décide seule, de surseoir à une dépense votée à l'unanimité par les représentants du personnel et appuyée par la médecine du travail. Après 2 ans de pandémie qui repart à la hausse et à l'aube de l'été, refuser l'installation de pédales sur les fontaines à eau est un VÉRITABLE SCANDALE !

Que dire d'une administration qui refuse de fournir un rapport d'experts qui traite des fissures à la Direction Régionale du Havre sous prétexte qu'il serait confidentiel ! L'inondation du 4<sup>e</sup> étage à chaque grosse pluie et les témoins de fissures qui s'élargissent, ne sont-ils pas des éléments qui devraient alerter notre hiérarchie ... A priori, non !

Que penser d'une hiérarchie qui refuse l'achat d'EPI (Equipement de Protection Individuelle) sous prétexte qu'il n'y a pas eu assez d'accident assez grave pour justifier cette dépense ! La CGT a rappelé, qu'heureusement, elle n'avait pas attendu qu'un collègue soit écrasé sous les roues d'un cavalier pour contraindre l'administration à sécuriser les aires de visite sur les terminaux portuaires !

**Nous n'étions néanmoins pas au bout de notre surprise quand le dossier du STA fut évoqué.**

Alors que la CGT a alerté l'administration, en février, sur une situation des plus dramatiques dans ce service, il aura fallu attendre plus de 3 mois pour obtenir les réponses aux 3 fiches de signalement :

- Harcèlement, coups et sobriquets sur un apprenti de 17 ans.
- Mise à disposition d'un des mécaniciens dans un autre service après plusieurs arrêts maladie accompagné d'un burn-out.
- Une secrétaire démissionnaire et totalement en déshérence

Force est de constater que sur 5 personnes travaillant au STA, la rédaction de 3 fiches de signalement avait de quoi inquiéter ... A la lecture des réponses de l'administration, la colère nous a étreint. Du mépris ... aucune proposition concrète ... Que du vent !

Compte-tenu de la gravité de la situation au STA, la CGT avait invité une experte, précédemment gestionnaire au STA. Nous espérons que son témoignage, après son passage d'un an dans ce service, créera un électrochoc dans l'esprit de notre hiérarchie.

**Harcèlement moral, sexuel, propos racistes, homophobes, pédophiles** ... Suite à l'intervention de notre collègue, dont nous saluons ici le COURAGE, le CHSCT était consterné. Il y avait alors matière pour l'administration à trouver des solutions ...

Avant d'écouter les explications de l'administration, la CGT déclina ses propositions :

- **Rétablissement de l'autorité au STA avec la présence d'un catégorie A, 5 jours sur 5.**
- **Délocalisation du poste de secrétaire**
- **La réorganisation totale de ce service**

**La CGT profite de ce compte-rendu pour remercier la médecine du travail qui est franchement sortie de sa réserve pour confirmer les inquiétudes de la CGT ainsi que ses propositions.**

A ce moment de la séance, nous aurions pu espérer que notre administration applique :

- **Les négociations de 2020 à la Direction générale sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (Axe 4)**
- **Le Guide de prévention et de traitement des situations de violences et de harcèlement dans la Fonction Publique de la DGAFP.**

Cela aurait permis à l'administration de sortir de ce borbier par le haut, de reconnaître les erreurs commises et de trouver de VRAIES solutions.

Alors que l'administration allait intervenir pour annoncer ses propositions, elle a pu compter sur le soutien d'une organisation syndicale qui préconisa la présence de 2 jours de l'IMI (Inspecteur Mécanicien Interrégional) au STA quand l'apprenti s'y trouve pour le protéger.

Bien évidemment, l'Administration s'engouffra dans cette proposition bien moins protectrice et totalement inefficace que celles de la CGT. Quelle tristesse !

**Après plus de 10 ans de mal-être pour 3 secrétaires, du harcèlement, des propos inacceptables ... Voilà où nous en sommes !**

2 jours de présence hebdomadaire de l'IMI au STA ... A la demande de la CGT sur la faible présence de l'IMI (1 ou 2 jours par semaine) au STA, l'administration répond qu'il a d'autres missions et qu'il est rédacteur au PMR ... Un mécanicien ? Rédacteur ? N'y a-t-il pas quelque chose de choquant ? Visiblement non !

Donc, pour pallier au manque d'organisation, de personnel et d'encadrement, l'administration a décidé de proposer des stages de « management » à un mécanicien catégorie C contractuel pour qu'il cumule plusieurs fonctions : mécanicien, secrétaire du STA, chef d'atelier, tuteur de stage et manager !!! Est ce bien raisonnable ? De l'avis de l'administration ... Rien de choquant malgré l'intervention de la médecine de travail s'interrogeant sur cet important cumul de fonctions !

**Après des débats houleux, des arguments imparables de notre part, l'administration reste sourde et méprisante. Ses propositions sont HONTEUSES .**

**La CGT reste très inquiète et rappelle à l'administration sa responsabilité pénale en matière de santé et sécurité. Nous espérons qu'aucun drame n'arrivera au STA.**

